



Lempdes, le 3 janvier 2023

ARRÊTÉ n° 2023/01-02

**RELATIF À**

**LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'ORIENTATION**

**Le directeur régional de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt**

**Vu** le Code de l'éducation articles 341-10 à 341-15,

**Vu** le Code rural livre VIII,

**Vu** l'arrêté du 7 septembre 1992 relatif à la commission d'appel pour les établissements d'enseignement agricole publics,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La commission régionale d'appel d'orientation niveaux 3ème et seconde générale et technologique de l'enseignement agricole public est fixée comme suit :

NOM	Fonction	Informations complémentaires	SUPPLÉANTS
<b>Madame Nathalie PRUDON-DESGOUTTES</b>	Cheffe du Service Régional de la Formation et du Développement	Représentant le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt	Madame Sonia ROUGIER

<b>Madame Stéphanie TINAYRE</b>	DRAIO Adjointe Site de Clermont- Ferrand	sur proposition de Monsieur le Recteur de la région académique	Madame Christine BOURDIN
<b>Monsieur Jean François BESSON</b>	Directeur	Désigné par le DRAAF	Monsieur Philippe TESTARD
<b>Monsieur Paul CANDAELE</b>	Directeur	Désigné par le DRAAF	Monsieur Jean Baptiste AUROY
<b>Madame NURIT Nadia Monsieur ESSERTEL Alain Madame Sabine REBEYRE</b>	Enseignants	3 enseignants de 3 <sup>ème</sup> désignés par le DRAAF	Madame Pascale Chabrolles Madame CHAUCHAT Valérie
<b>Monsieur Stéphane SOBELLA Madame Edith FAYET-CAMUS Monsieur Stéphane KELLER</b>	Enseignants	3 enseignants de 2 <sup>de</sup> GT désignés par le DRAAF	
<b>Madame Fabienne BEAUMONT</b>	Conseillère Principale d'Education	désignée par le DRAAF	Monsieur Fabien GIRARD
<b>Monsieur Saïd ZAKAR</b>	Représentant des parents d'élèves (FCPE)	sur proposition du CREA	
<b>Madame Sylvie FELIDE</b>	Rochefort- Montagne	Représentante des parents d'élèves	
<b>Madame Christelle BALANDIER</b>	Représentant des parents d'élèves (URA-PEEP)	sur proposition du CREA	
<b>Madame Andréane ROSSI</b>	Délégués des élèves	Sur proposition du CRD	Madame Maléna GARNIER-BOILE
<b>Monsieur Amaury VERNE</b>			Madame Marie DURSAPT
<b>Madame Lizon LAMARGOT</b>			Madame Maylis DESAILLY

**Article 2 :** La présidence de la commission régionale d'orientation est assurée par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant.

**Article 3 :** La cheffe du service régional de la formation et du développement est chargée de l'exécution de la présente décision.

Bruno FERREIRA
